



# ASSEMBLÉE NATIONALE

14ème législature

## Internet

Question écrite n° 19842

### Texte de la question

M. Hervé Féron attire l'attention de M. le ministre de l'éducation nationale sur l'usage d'internet par les enfants et les mesures qu'il convient de prendre pour leur protection. À l'occasion de l'édition 2013 du *Safer Internet Day* (Internet sans crainte), consacrée cette année aux droits et devoirs de la génération connectée, la Commission nationale de l'informatique et des libertés (CNIL) et l'Union nationale des associations familiales (UNAF) s'associent afin de formuler des propositions à ce sujet. Si les enfants et adolescents sont de grands utilisateurs d'Internet et ceci de plus en plus tôt, nombre d'entre eux ne connaissent pas les droits et les devoirs dans l'univers numérique. Les parents ont un rôle important à jouer en la matière, et doivent accompagner leurs enfants dans une pratique responsable des outils numériques. Or si les parents sont eux-mêmes de plus en plus souvent connectés, ils n'ont pas tous connaissance des droits et devoirs qui s'appliquent dans cet espace. Pour autant, la découverte de cet univers se fait souvent à l'extérieur du cadre familial, et notamment dans le cadre scolaire. C'est la raison pour laquelle il souhaite connaître ses intentions ainsi que celles du Gouvernement afin de renforcer la sensibilisation sur cette problématique.

### Données clés

**Auteur :** [M. Hervé Féron](#)

**Circonscription :** Meurthe-et-Moselle (2<sup>e</sup> circonscription) - Socialiste, républicain et citoyen

**Type de question :** Question écrite

**Numéro de la question :** 19842

**Rubrique :** Télécommunications

**Ministère interrogé :** Éducation nationale

**Ministère attributaire :** Éducation nationale

### Date(s) clé(s)

**Question publiée au JO le :** [26 février 2013](#), page 2067

**Question retirée le :** 20 juin 2017 (Fin de mandat)